

Compte-rendu réunion du groupe infirmier en soins palliatifs sur la région PACA

Date de la rencontre : le jeudi 16 janvier 2020 à L'Unité de soins palliatifs de l'Hôpital du pays salonais

Personnes présentes : Sandrine ABONEM /Jocelyne BONNET / Amélie CLAVERIE/ Charlotte DUMONTHIER/ Carine GANDOLFO/Véronique HEBERT / Virginie MICHEL /Valérie ODILE/ Lucie VOURC'H

Personnes excusées : Sylvie AUDIBERT/ Agnès AVINSAC / Valérie AUTRIC / Claire BIRAUD-KESSLER/ Maxine CHIRI/ Hadidja SAADI

Amélie CLAVERIE nous reçoit dans les locaux de l'hôpital du pays salonais. L'accueil se fait autour de boissons chaudes et de madeleines. Le repas de midi nous est gracieusement offert par l'hôpital de Salon de Provence.

- Le compte rendu de la dernière réunion du 26 septembre 2019 est accepté à l'unanimité.
- Nous abordons le travail de recherche que nous avons commencé à travailler en septembre 2019. L'objectif de cette recherche est de savoir quel impact aurait la création de cet outil d'aide à l'évaluation et à la prise en charge des symptômes de fin de vie des patients au domicile sur les infirmiers libéraux.

Nous nous interrogeons sur l'objectivité de ce travail de recherche et étudions sa pertinence. Pour cela, nous nous appuyons sur la thèse d'Audrey JUSSEAUME « médecin traitant/infirmières libérales : pour une prise en charge des patients en fin de vie » et décidons d'entreprendre une enquête que nous ferons valider par la présidente de l'APSP avant de la diffuser via l'ordre national infirmier. Véronique se charge de la mettre en forme.

La responsabilité infirmière grandissante notamment à cause du désert médical dans certaines zones du département ou l'indisponibilité ou la pénurie des généralistes dans les grandes villes questionne sur nos pratiques.

En parallèle de ce travail, nous avons au dernier trimestre 2019 envoyé une demande de soutien financier auprès de la Fondation MACSF avec validation de la présidente de l'APSP. Pour se faire, nous avons fait un devis auprès d'une entreprise d'infographie « créatam studio ». Mme Tamara BEARD se présente au groupe qui vote à l'unanimité son investissement dans ce projet de recherche même si le paiement se fera sur du long terme.

Malheureusement, une réponse négative nous est parvenue. Nous n'aurons pas de financement de la Fondation MASCF. Le groupe réfléchit alors à d'autres apports financiers éventuels : associations, APSP, conseil général.....

- Pour faire suite à la demande d'admission unique en USP en circulation depuis mai 2019, deux questionnaires de satisfaction, l'un ayant pour cible les utilisateurs de la demande

et l'autre pour les USP, destinataires de la demande unique ont été présentés au CA du 14 octobre 2019. Quelques modifications sont à apporter. Toutefois, comme les demandes en USP vont se faire dans l'avenir par l'intermédiaire de l'outil informatique « trajectoire », le groupe remet en question la pertinence d'émettre des questionnaires d'évaluation. Afin de répondre à cette problématique, Amélie se mettra en contact avec l'ARS afin de connaître les délais dans lesquels les demandes d'admission en USP seront à faire de manière obligatoire sur « trajectoire » par les établissements demandeurs.

- De vives discussions sont entamées. Ces dernières concernent différentes thématiques : les soins palliatifs et le handicap, les dérives sédatives, l'accompagnement en réanimation. Nous décidons de joindre une juriste pour aborder le côté législatif de ces échanges lors de notre prochaine rencontre.

Nous remercions beaucoup Amélie de son accueil et décidons de réunir le groupe

Le jeudi 26 Mars 2020 de 10h00 à 17h00

Au CHU Nord

chemin des bourrelys

13015 MARSEILLE

Cordialement

Pour le groupe : Valérie ODILE